

Présentation du Guide CDG82 Prévenir et Gérer les conduites addictives



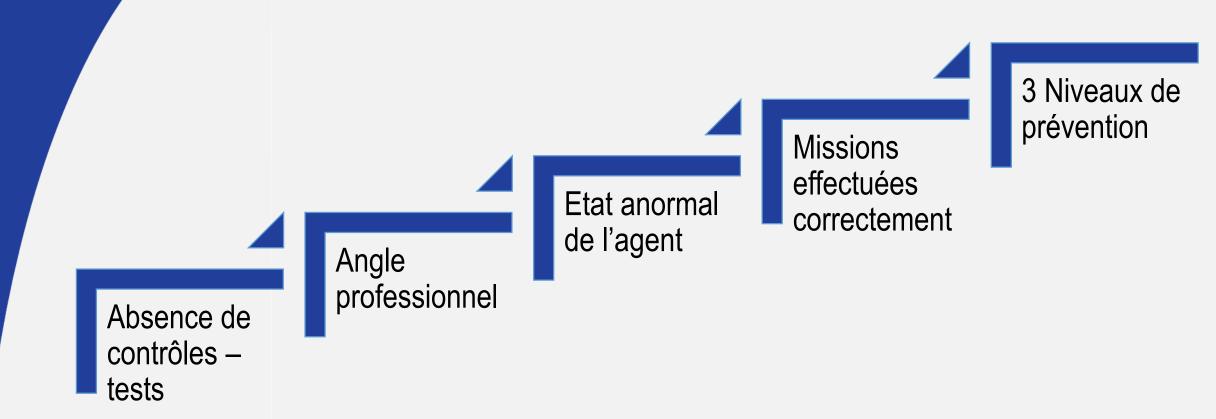


Présentation du guide

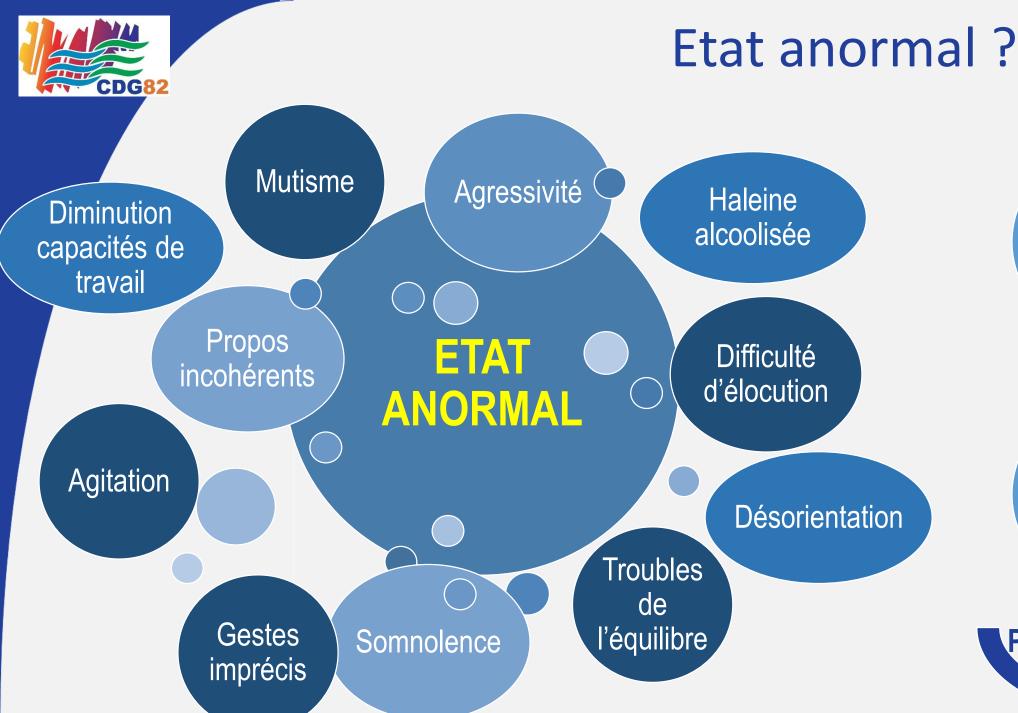




Vision du CDG82 – gestion des addictions



Cet état anormal peut être assimilé à un état d'ivresse, *article R 4228-21 du Code du travail* : "il est interdit de laisser entrer ou séjourner dans les lieux de travail des personnes en état d'ivresse."



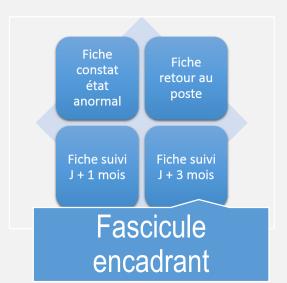
Alcool? Drogues? Médicaments? Problèmes de santé? **FAITS PROFESSIONNELS**

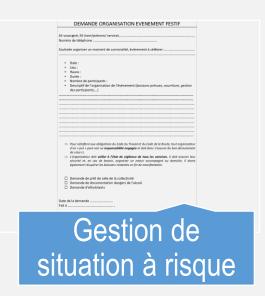


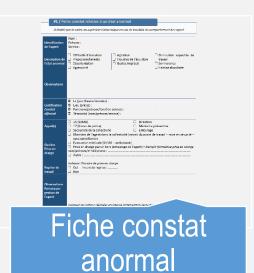
Outils du Guide

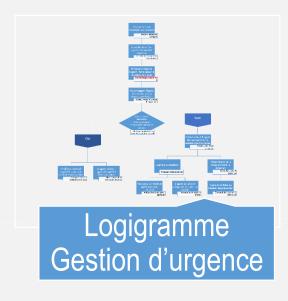


Charte addiction

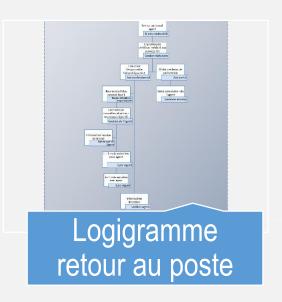


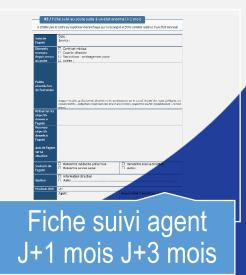














Zoom sur le logigramme gestion d'urgence 1/2

L'agent ne peut accomplir ses missions

Devoir d'alerte des collègues

Identification d'un agent dans un état anormal

Cf. fiche de constat d'un état anormal

Prise en charge de l'agent - faire cesser la situation de travail

Alerte Responsable N+ 1

Accompagner l'agent vers un lieu où les risques sont limités

Bureau, vestiaire,..ne pas le laisser seul

L'état de santé nécessite l'intervention de secouristes, forces de police

Alerte secouriste interne pour intervention - conseil



Logigramme gestion d'urgence 2/2

Oui

L'état de santé nécessite l'intervention de secouristes, forces de police

Alerte secouriste interne pour intervention - conseil

Non

Entretien N+1 & agent Renseigner la fiche constat agent anormal

Rédaction d'un constat

Problème médical Appel 15 pour avis médical – intervention

Noter par écrit les indications données

Si agent violent agressif Appel 17 forces de police

Noter par écrit les indications données

Mise en place de règlement interne

Formation de l'encadrement

Sensibilisation des agents

méde

Alerte à la direction

Pouvoir décisionnel

Recours à un médecin agréé pour avis médical

> Adéquation santétravail (aptitude)

L'agent est pris en charge par un tiers sa famille

> Attestation de prise en charge

Transmission de la fiche constat à la direction

DGS, RH, choix interne

Copie de la fiche au médecin de prévention

Demande de visite par la collectivité

#1 / Fiche constat relative à un état anormal

A établir par le cadre ou supérieur hiérarchique en cas de troubles du comportement de l'agent

				t un etat anormal
Identification de l'agent	Nom : Prénom : Service :			
Description de l'état anormal	 □ Difficulté d'élocution □ Propos incohérents □ Désorientation □ Agressivité 	☐ Agitation☐ Troubles de l'équilibre☐ Gestes imprécis☐ Mutisme	 □ Diminution capacités de travail □ Somnolence □ Haleine alcoolisée 	
Observations / faits professionnels			Gestion Prise en	 □ Maintien de l'agent dans la collectivité (retrait du poste de travail – mise en sécurité – sous surveillance) □ Evacuation médicale (SAMU – ambulance) □ Prise en charge par un tiers (entourage de l'agent) – Remplir formulaire prise en charge
Certification Constat effectué	Le (jour/heures/minutes) : Lieu (précis) : Par (nom/prénom/fonction service) : Témoin(s) (nom/prénom/service) :			nom/prénom/n° téléphone :
Appel(s)	☐ 15 (SAMU) ☐ 17 (forces de police) ☐ Secouriste de la collectivité		e préventive	es ·
			Signatures	Indiquer les actions réalisées en interne (intervention secouriste, appel direction àheure,) Agent : Responsable hiérarchique direct :

Zoom sur la fiche constat relative à ın état anormal

Gestion Prise en charge	sous surveillance) Evacuation médicale (SAMU – ambulance) Prise en charge par un tiers (entourage de l'agent) – Remplir formulaire prise en charge nom/prénom/n° téléphone :			
Reprise du	☐ Oui heure de reprise :			
travail	□ Non			
Observations Remarques gestion de l'agent	Indiquer les actions réalisées en interne (interv	vention secouriste, appel direction àheure,)		
Signatures	Agent :	Responsable hiérarchique direct :		
Cette fiche consta	at complétée et signée est éditée en 3 exemplaires pa	our la direction, l'agent, le médecin de prévention.		

Fascicule encadrant Page 1 - Fiche constat



DE GESTION DE LA
ONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE
OR TARN ET

Prévenir et Gérer les conduites addictives

Président CDG82 : Francis LABRUYERE Directeur CDG82 : Pierre LORENZO

Chef de projet : Mathieu LARROUY Conseiller SST - Coordonnateur Pôle SST

Coopération: Dr Anne JONQUERES Médecin coordonnateur

Avec la participation de l'équipe du Pôle SST et du service carrières du CDG82

Appui technique Groupe SOFAXIS, ANPAA, MNT, FNP-CNRACL.

Version V.1-2016. Année 2016













Contacts:

Pôle Santé Sécurité au Travail: service.prevention@cdg82.fr

Service Carrières: service.carrieres@cdg82.fr

Tél.: 05 63 21 62 00

Merci de votre attention